

<http://lipietz.net/Le-jour-d'avant-c-est-le-13-juin>

Article proposé au Monde

« Le jour d'avant », c'est le 13 juin !

- Vie publique - Articles et débats -



Date de mise en ligne : vendredi 11 juin 2004

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

La campagne européenne bat son plein... ailleurs que dans les pages politiques. Le bras de fer entre le Parlement sortant et la Commission à propos de la levée du moratoire sur les OGM se poursuit entre consommateurs et agro-industrie. Déjà celle-ci a renoncé à tirer profit de l'autorisation du maïs Bt-11, par crainte du boycott. La levée du moratoire sera-t-elle invalidée ? Rendez-vous le 13 juin !

La bataille sur le brevetage des logiciels, entre le Parlement européen sortant, qui le refuse, et les gouvernements européens, qui l'acceptent, fait rage. Microsoft vient d'obtenir le brevetage de « Clic » ! L'Europe l'acceptera-t-elle ? Rendez-vous le 13 juin !

Dans les usines fermées que je visite, les syndicalistes dénoncent les délocalisations ; ils accusent les gouvernements qui disent : « L'État ne peut rien faire », et laissent l'Europe sociale en jachère. Ils pestent contre les socialistes Tony Blair et Gerard Schröder, qui s'opposent à l'aide aux pays d'Europe orientale en bloquant le budget européen à moins de 1% du produit intérieur, et encourageant ainsi le « dumping social ». Le prochain Parlement enfreindra-t-il cette barrière ? Réponse le 13 juin.

Mais c'est surtout à la sortie des cinémas qu'on parle d'Europe. Le jour d'après fait un malheur. On y raille l'aveuglement de G.W.Bush. Et l'Europe ? Agira-t-elle ? On verra le 13 juin.

Car personne en Europe n'a oublié les tempêtes de décembre 1999, les 20000 morts sous la canicule d'août dernier. Ou bien l'Europe renforcera sa lutte contre l'effet de serre, comme l'a voté le Parlement européen sous la pression des Verts. Ou bien les gouvernements continueront à traîner des pieds. Réponse le 13 juin.

Mais il est bien tard ! Déjà, la France a pris deux mois de retard sur le plan d'encadrement des rejets de gaz à effet de serre qui entre en application... le 1er janvier 2005, dans six mois ! Déjà, au lieu de transposer rapidement la Directive européenne sur la « Responsabilité environnementale », après avoir édulcoré la version du Parlement européen, le gouvernement Raffarin s'acharne à constitutionnaliser une Charte de l'environnement... en retrait sur la directive européenne. Déjà il abandonne la mise en oeuvre de la directive sur le développement des énergies renouvelables. Il n'a qu'une excuse : beaucoup de gouvernements font de même ! Or l'Accord de Kyoto devient contraignant le 1er janvier 2008...

Le vote du 13 juin a, en fait, trois dimensions :

- ▶ Les électeurs exprimeront un choix sur l'Europe qu'ils veulent. Ce qu'il y aura dans leur assiette, l'Europe sociale, et même le temps qu'il fera dépendent crucialement de leur vote. Cela se décline en mesures concrètes : le financement des transports en commun et du ferroutage (par levée de la contrainte du « pacte de stabilité » sur les dépenses relatives à Kyoto, l'harmonisation vers le haut de la fiscalité sur le kérosène et autres carburants fossiles, un plan contraignant d'économie d'énergie et de développement des renouvelables, etc.).
- ▶ Ils auront à choisir le parti qui incarnera ces choix. La difficulté est que le vote ne sera pas national, mais européen. Des candidats de l'UDF ou du PS peuvent parler d'Europe sociale, mais ils s'intégreront, à Strasbourg, dans des groupes (l'ELDR, le PSE) qui s'y opposent. Seul le Parti Vert européen défend d'une même voix l'Europe sociale et la lutte contre les OGM et contre l'effet de serre, d'Helsinki à Malte et de Dublin à Tallin.

- ▶ Même si une coalition sociale et écologiste l'emporte au Parlement, il faudra bousculer les limites que les traités actuels (de Maastricht à Nice) imposent au pouvoir du Parlement élu, donc des citoyens.

Le débat sur la Constitution est bien la face cachée de ce vote, qui aura une véritable portée constituante. La Constitution est bloquée depuis décembre par le Conseil des gouvernements qui s'opposent à la portée démocratique, sociale et écologiste de ses deux premières parties. Mais la troisième partie verrouille encore la capacité de réforme de l'Europe en imposant, sur le pacte de stabilité, la Banque centrale ou les ecotaxes, l'unanimité des 25 gouvernements. C'est l'ultime bataille : donner en tout domaine le pouvoir à la majorité des peuples d'Europe.

Les souverainistes de droite et de gauche s'y opposent et campent sur le traité de Nice. D'autres nous disent : « Vous n'y arriverez pas ! Une autre Europe aurait été possible, mais celle dont vous rêvez, nous ne l'aurons jamais plus ! ».

Le 13 juin, les citoyens d'Europe auront la possibilité de les démentir. Une autre bataille commencera. Elle se mènera à la fois au Parlement et dans les mobilisations. Mais nous ne pouvons capituler aujourd'hui. Nous n'attendrons pas, résignés, « le jour d'après ».